ANNEXES

Plan des annexes : PPRi et AZI

Communauté de Communes Sud-Hérault

Échelle : 1/27000ème (au format A0)

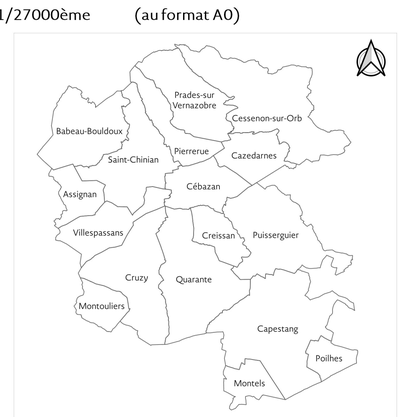

AURCA

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL PLUI SUD-HÉRAULT

Projet de PLUi arrêté le 23 mars 2022

LÉGENDE DES ANNEXES : PPRI et AZI

Zones urbaines :

- Zone urbaine à dominante résidentielle
- Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- Zone urbaine à vocation d'hébergements touristiques
- Zone urbaine à destination d'équipements publics

Zones agricoles et naturelles :

- Zone agricole
- Zone agricole constructible
- Zone naturelle
- Limite de zone

Zones à urbaniser :

- Zone à urbaniser ouverte à vocation d'habitat
- Zone à urbaniser ouverte à vocation d'équipements publics
- Zone à urbaniser bloquée à vocation d'habitat
- Zone à urbaniser bloquée à vocation d'activités économiques
- Zone à urbaniser bloquée à vocation d'hébergements touristiques

- PPRI

- Plan de Prévention du Risque Inondation

- AZI

- Atlas des Zones Inondables

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bâtiment